



LA SITUATION EN ALLEMAGNE

En Allemagne, 40% de l'électricité produite est issue des énergies vertes, dont 23,9% par l'éolien. Les 60% restant sont issus principalement des centrales à charbon. Cela place l'Allemagne en tête des pays Européen responsable des émissions de CO2, elles-mêmes cause du réchauffement climatique. En comparaison, la production électrique en France est à 90% décarbonée.

Malgré un déploiement conséquent, consécutif à un investissement de 500 milliards d'Euros sur ces 20 dernières années, l'**Allemagne** n'est pas parvenue à ses objectifs de baisse des émissions de CO2. De ce fait, en 2016, le législateur Allemand a modifié la loi énergétique (EEG) en supprimant les revenus garantis, *jugés trop lourds pour le contribuable*. (La facture d'électricité a été **multipliée par trois**).

Parallèlement, l'**Allemagne** se heurte à un rejet grandissant de la population face aux incidences écologiques et humaines de la technologie éolienne. *« C'était prévisible, constate Klaus Jacob, de l'Université libre de Berlin. Les éoliennes atteignent désormais 200 mètres de hauteur et posent des problèmes en termes de bruit et de pollution visuelle. Une des solutions serait d'installer des éoliennes plus petites, de développer les parcs en mer et d'offrir des bénéfices aux habitants »*.

CONSÉQUENCES

Les promoteurs se retirent ou déclarent faillite. Cela mêlé à la vétusté fait que depuis 2020, c'est un quart du parc allemand qui est sous le coût du démantèlement.

« Le démantèlement de la partie aérienne d'une éolienne coûte environ 30 000 euros par MW de puissance installée, soit 60 000 euros pour une éolienne de 2 MW. Comment financer cette dépense ? La plupart des exploitants, notamment les municipalités, seraient mal préparés à cette éventualité ».

« Mais il n'en va pas de même des pales, habituellement composées d'un mélange de fibre de verre et de fibre de carbone, liées à l'aide de résine de polyester. On ne sait pas séparer et recycler ces matières, qui pourraient s'accumuler au rythme de 16 000 tonnes par année à partir de 2021. Même leur combustion est à exclure, car les résidus obstruent les filtres des incinérateurs ».

« Ce sont peut-être les socles de béton armé qui sont les plus problématiques. Leur présence est un enjeu environnemental, parce que l'obstacle permet souvent à plusieurs niveaux de la nappe phréatique, normalement séparés, de se mélanger. Le code allemand du bâtiment prévoit leur démolition complète. Mais cela serait rarement le cas en réalité, en raison des coûts de centaines de milliers d'euros reliés à cette mesure ».

*C'est ainsi que le décret du 4/11/2015 permet en Rhénanie du Nord-Westphalie d'imposer un provisionnement de 715 000 euros pour le démantèlement d'une éolienne ENERCON E126, de dimensions similaires à celles du projet « RIVES DE SAONE », **HORS SUPPRESSION DU MASSIF EN BÉTON !!***

Sources : Le Monde 06/09/2019. La Croix 20/09/2019. Mines Saint-Etienne 29/10/2019. Abbruchstimmung in Deutschland.

**QU'ALLONS-NOUS FAIRE AVEC NOS 50 000 EUROS LORSQUE LE GARANT SE
DECLARERA SYSTEMATIQUEMENT EN FAILLITE !!**